



EB-2017-0093

AVIS DE REQUÊTE ET D'AUDIENCE ÉCRITE

Gas Ontario Inc.

**Requête en vue d'obtenir un permis de détaillant d'électricité
(grands consommateurs uniquement)**

La requête

Gas Ontario Inc. a déposé une requête datée du 15 février 2017 auprès de la Commission de l'énergie de l'Ontario (la « CEO ») en vertu de l'article 60 de la *Loi de 1998 sur la Commission de l'énergie de l'Ontario* (la « Loi ») en vue d'obtenir un permis de détaillant d'électricité à titre d'agent pour les grands consommateurs uniquement. L'octroi de ce permis permettrait au requérant de vendre de l'électricité au détail aux grands consommateurs de l'Ontario.

Un employé de la CEO à qui a été délégué ce pouvoir conformément à l'article 6 de la Loi statuera sur cette demande. La CEO n'a pas l'intention de présenter une attribution de frais en statuant sur cette demande.

Comment consulter la requête

Pour consulter un exemplaire de la requête, rendez-vous sur la page Consommateurs du site Web de la Commission et entrez le numéro de dossier EB-2017-0093 dans la case « Trouver une requête ». Un exemplaire peut également être consulté au bureau de la CEO et au bureau de Gas Ontario Inc. aux adresses indiquées plus bas, ainsi que sur le site Web de Gas Ontario Inc. à www.goenergy.ca.

Audiences écrites ou orales

Il existe deux types d'audience à la CEO : orale et écrite. La CEO compte traiter cette requête lors d'une audience écrite. Si vous pensez qu'une audience orale est

nécessaire, vous pouvez nous écrire pour nous en expliquer la raison. Vous devez présenter vos observations à la CEO et à Gas Ontario Inc. d'ici le **1^{er} mai 2017**.

Comment participer

Si vous souhaitez participer à l'audience écrite, vous pouvez présenter une demande écrite indiquant votre position sur ce dossier. Vous devez présenter vos observations à la CEO et à Gas Ontario Inc. d'ici le **4 mai 2017**.

Si le demandeur souhaite répondre aux opinions reçues, ses réponses doivent être déposées auprès de la CEO et envoyées en copie, avant le **11 mai 2017**, à toute partie qui en a fait la présentation.

Toutes les observations écrites envoyées à la CEO seront versées au dossier public, ce qui signifie qu'elles seront disponibles pour consultation à ses bureaux et seront publiées sur son site Web. Si les observations écrites sont présentées par un simple citoyen, avant de verser les observations écrites au dossier public, la CEO supprimera toutes les coordonnées personnelles (c.-à-d. non commerciales) des observations écrites (soit l'adresse, le numéro de téléphone et l'adresse courriel de cette personne). Toutefois, le nom de ce citoyen et le contenu de ses observations écrites feront partie du dossier public.

Comment déposer des documents auprès de la CEO

Toutes les observations écrites déposées auprès de la CEO doivent indiquer le numéro de dossier **EB-2017-0093** et indiquer clairement le nom de l'expéditeur, son adresse postale, son numéro de téléphone et son adresse courriel. Vous devez faire parvenir deux copies papier de vos observations écrites et, si possible, une copie électronique en format Word et en format PDF consultable à la CEO, et une copie au requérant. Toutes les observations écrites doivent être adressées à l'attention de la secrétaire de la Commission, à l'adresse ci-dessous, et doivent être reçues au plus tard à 16 h 45 le jour convenu.

Renseignements supplémentaires

Pour de plus amples renseignements sur la façon de participer, veuillez cliquer sur l'onglet « Participez » dans le menu « La CEO et vous » sur la page Consommateurs du site Web de la CEO, www.ontarioenergyboard.ca/OEB/Consumers/Consumers_fr. Si vous n'avez pas accès à Internet, veuillez appeler le 1 877 632-2727 (sans frais) pour obtenir des renseignements sur la procédure et les modalités de participation.

IMPORTANT

SI VOUS NE DÉPOSEZ PAS D'OBJECTIONS À UNE AUDIENCE ÉCRITE OU NE PARTICIPEZ PAS À L'AUDIENCE EN DÉPOSANT VOS OBSERVATIONS SELON LES TERMES DU PRÉSENT AVIS, LA CEO PEUT PROCÉDER À L'AUDIENCE SANS VOTRE PARTICIPATION ET VOUS NE RECEVREZ PAS D'AUTRES AVIS CONCERNANT CETTE PROCÉDURE.

Adresses

Commission de l'énergie de l'Ontario :

Commission de l'énergie de l'Ontario
Case postale 2319
27^e étage
2300, rue Yonge
Toronto (Ontario) M4P 1E4
À l'attention de la secrétaire de la Commission
Dépôts :
www.pes.ontarioenergyboard.ca/eservice

Courriel : boardsec@oeb.ca
Tél. : 1 888 632-6273 (sans frais)
Télec. : 416 440-7656

Requérant :

Gas Ontario Inc.
299 Northfield Drive, bureau 2
Waterloo (Ontario) N2K 4H2
À l'attention d'Anne Mason

Courriel : amason@goenergy.ca
Tél. : 519 888-0335, poste 229
Télec. : 519 888-0644

FAIT à Toronto, le 13 avril 2017

COMMISSION DE L'ÉNERGIE DE L'ONTARIO

Original signé par

Kirsten Walli
Secrétaire de la Commission